

6 Société et Culture

Ici et ailleurs

• **Plagiat**
Luc Besson lourdement condamné en appel

La cour d'appel de Paris a condamné le cinéaste français Luc Besson et sa société Europacorp, à verser 110.000 euros de dommages et intérêts au cinéaste américain John Carpenter, pour "contre-façon" de "New York 1997" dans le film "Lock-Out". D'après cette décision de justice, mise en ligne vendredi par la chaîne BFM Business, le producteur Luc Besson et Europacorp, ainsi que James Mather et Stephen Saint-Léger, qui ont co-écrit et coréalisé "Lock-Out" en collaboration avec Besson, ont été également condamnés le 10 juin à verser 40.000 euros au scénariste Nick Castle, qui a co-écrit "New-York 1997", sorti en 1981.

• **Peinture**
Un portrait d'Elizabeth I sauvé grâce à des dons

Un rare portrait de la reine Elizabeth I qui risquait de quitter le Royaume-Uni, a été acheté par les Musées royaux de Greenwich à Londres grâce à une campagne de dons, a annoncé vendredi Christie's et l'un des donateurs. Au total, plus de 10,3 millions de livres (12,2 millions d'euros) de dons ont été levés pour acquérir le "Portrait de l'Armada" de la reine Elizabeth I (1533-1603), qui était vendu par la famille Tyrwhitt-Drake, descendante du navigateur Francis Drake et propriétaire du tableau, a indiqué Art Fund, une fondation caritative qui aide les musées à acheter des œuvres pour qu'elles restent dans le domaine public.

• **Musique**
Un Belge s'attaque au Coupé-décalé ivoirien

Avec sa chanson "Pamela la Brouteuse", le musicien-acteur-danseur belge Greg Duret, alias "DJ Petit Piment", s'est fait un nom en Côte d'Ivoire, où il se produit flanqué de deux danseuses, des jumelles humoristiques baptisées les "Espelette" (du nom du célèbre piment basque). 25.000 vues de son clip sur Youtube, passage dans les boîtes de nuit et concerts après ou avant les grosses stars ivoiriennes comme DJ Arafat et DJ Kedjevara...

Rassemblés par I. I

Musique/ Pierre Claver Akendegue en concert à l'Institut français de Libreville

L'artiste enchante les cœurs et éveille les consciences

F.B.E.M
 Libreville/Gabon

PIERRE Claver Akendegue était décidément en terrain conquis, jeudi dernier. Pour son concert donné à l'Institut français (IF) de Libreville, l'artiste aura mis d'accord un public constitué de tous les âges, avec une mémorable prestation. Dans une salle bondée, l'icône de la musique gabonaise a conduit les uns et les autres dans un univers musical dont lui seul détient le secret. Des sonorités tantôt lyriques, tantôt joyeuses, tantôt les deux à la fois. Mais avant tout, une musique profondément africaine, militante et pacifique. Le public s'est laissé porté par ses airs, du classique "Epu-guzu", à l'actuelle "Arusha", en passant par



Photo : F.B.E.M



Photo : F.B.E.M

Pierre Akendegue a livré une prestation aboutie, jeudi soir. Photo de droite : Le public était ravi, comme d'habitude.

les très connus "Nkere" et "Powe". Des spectateurs très enthousiastes ont parfois repris en chœur des chansons entières avec l'artiste. Un véritable moment de communion. "Comme à son habitude, il a vraiment assuré. J'ai été ému et ébloui", s'est laissé dire un fan, Louis Daniel Mabignath, venu avec famille et amis. Tout en cla-

mant son adhésion au message "de paix et de liberté" prôné par Pierre Claver Akendegue. Comme lui, de nombreux spectateurs ont dit leur joie d'avoir communié, plus de deux heures d'horloge durant, avec l'artiste et son orchestre. Christine Awakossa, qui se présente commune une inconditionnelle de la

première heure, a dit sa joie "d'avoir retrouvé tous les vieux morceaux, ainsi que quelques nouveaux, notamment "Libérée la Liberté". Je crois que ce disque est très sensibilisateur, et interpelle sur le fait qu'il n'y a aucune liberté qui se donne. Toutes les libertés s'arrachent", a-t-elle confié. Soulignons que ce concert

s'est effectivement tenu sur la thématique «Libérée la liberté», titre phare du nouvel album. Il a débuté par une minute de silence aux disparus. De Philippe Morry à Pierre Amoughe Mba, en passant par les victimes des attentats terroristes de par le monde. Une soirée de parfaite communion avec le public.

Front social/ Point-presse du Synaposte
Les postiers n'en démordent pas

F.B.E.M
 Libreville/Gabon

QUELQUES jours après le début de leur mouvement d'humeur entamé le 25 juillet dernier, les postiers ne décolèrent guère. Au cours d'un point-presse tenu à la Postebank du Centre-ville - site de leur piquet de grève - ces derniers ont réaffirmé la poursuite de leur grève illimitée sur l'ensemble du territoire. Coupant ainsi court "aux allégations d'une certaine presse qui laissait entendre le contraire", ont-ils fait savoir. Mboutsou Ditengou, secrétaire générale de la Synaposte, s'exprimant au nom des siens, a laissé entendre que cette grève aura désormais un service minimum formel, de 7h 30 à 11h 30 minutes, et du lundi au vendredi de chaque semaine, dans tous les services de la Poste S.A. Toute chose qui ne sera pas pour déplaire aux clients. Notamment dans les représentations provinciales de la Postebank, où, croit-on savoir, de nombreuses succursales étaient fermées en début de semaine, du fait de cette grogne. Quoique les postiers arguent que plusieurs de ces établissements ne disposaient tout simplement pas d'argent pour faire face à la clientèle. Cette rencontre avec la presse a également été l'occasion pour les travailleurs de revenir sur les



Photo : F.B.E.M

Le bureau du Synaposte, avec, au milieu (micro), le secrétaire général Mboutsou Ditengou, au cours du point de presse.

raisons qui ont conduit à ce mouvement d'humeur. Des audits diligents "avec la participation active des postiers", dès la nomination du nouveau P-DG, en octobre dernier, jusqu'aux résultats qui laissent entrevoir "une situation chaotique" du groupe postal. "(...) Il était du devoir de monsieur Michael Andandé, P-DG de la Poste et administrateur provisoire de la Postebank, de sauvegarder des acquis d'une part (le service de La Poste, de Postebank et de l'ensemble du personnel) et, d'autre part, de développer des nouveaux services et produits à forte valeur ajoutée dont nous disposions, et qui généraient d'importantes recettes (transfert Western union, Mandat express national et international, activité quinzaine et avance sur salaire, etc.)...Force est de constater que tous ces services ont purement et simplement été arrêtés. Ces mesures drastiques et contre productives au re-

dressement attendu ont entraîné un manque à gagner d'au moins 4,6 milliards depuis les neuf derniers mois", a regretté le leader syndical. Aussi, deux solutions sont proposées par les



Photo : F.B.E.M

... en présence de nombreux employés grévistes.

postiers en colère. Ou l'État, auquel appartient La Poste, injecte des moyens suffisants pour véritablement redresser la structure agonisante, avec une nouvelle direction. Ou,

dans le cas extrême, l'État ouvre "un plan social à dimension humaine", pour permettre aux agents de négocier leur départ, et pour alléger de facto les effectifs du Groupe.

Retrait de Deuil
BIKAGUessa AUGUSTINE ep. AROPIVIAH
26 septembre 2015 - 30 juillet 2016

Maman,
 10 mois sans toi.
 10 mois sans entendre le doux son de ta voix.
 10 mois sans tes mots de réconfort.
 Peu importe le moment, l'endroit où nous sommes tu es toujours présente.

Le malheur de l'avoir perdu ne nous fera jamais oublier le bonheur de l'avoir eu comme maman.

La mort n'est pas l'obscurité, c'est une lampe qui s'éteint car le jour se lève. Il nous reste à jamais le souvenir de la joie et la bonne humeur que tu propageais autour de toi Weyi.

Une messe sera dite à l'Eglise de Notre Dame du Rosaire de la SNI-Owendo **Samedi 30 juillet 2016 à 18h** suivi de la Chorale et du dîner festif.
Repose en paix